



La Baule, le 1^{er} janvier : l'eau est brusquement montée et les structures de plage ont été endommagées. Photo PO-Stéphane Le Hesran

Après cinq jours de vent et de grandes marées conjuguées, le littoral durement secoué panse ses plaies

► Restaurants touchés baie de La Baule

Ils ont été très durement touchés. Pour certains, comme le Season, plage Benoît, les dégâts sont exceptionnels et pour les professionnels, le classement catastrophe naturelle (lire ci-dessous) devient le seul moyen d'assurer la prochaine saison. La grande majorité des établissements de la plage sont à ce jour dans l'incapacité d'accueillir les touristes et visiteurs. « Nous instruisons un dossier technique et économique pour le classement en catastrophe naturelle », souligne le maire Yves Métaireau.

► L'inquiétude persiste

Les prévisions météorologiques et les grands coefficients de marées annoncés pour les mois de février et de mars ne font que renfor-

cer l'inquiétude en baie de La Baule, « sur les dégradations potentielles supplémentaires à venir. L'importance des dégâts laisse à penser que plusieurs semaines voire mois vont être nécessaires pour que les installations soient à nouveau opérationnelles fin mai-début juin » précise Yves Métaireau.

► St-Brevin : le sentier côtier fragilisé

Yannick Haury, maire de St-Brevin, a pris un arrêté municipal interdisant l'accès à une partie du sentier côtier. La tempête a en effet provoqué un important transfert de sable. Au niveau de la

place du Ralliement, le sable s'est déplacé laissant apparaître une partie des fondations de l'ouvrage inauguré l'été dernier. La mer peut ainsi s'engouffrer et fragiliser la structure. À quelques mètres de là, c'est l'abondance de sable qui inquiète. Le sentier mais surtout les habitations sont particulièrement menacés.

► Pornic : toujours la méfiance

L'eau a légèrement débordé du port dans la nuit de vendredi à samedi. Trois commerces ont été légèrement impactés. La mairie a distribué des sacs de sable pour

permettre aux commerçants de se protéger. « Nous avons retenu les leçons de Xynthia » estime Jacques Gheerbrant, adjoint en charge du littoral.

► St-Nazaire : Méan sous surveillance

Hier, le port de Méan est resté sous surveillance. La Ville a envoyé un message d'alerte par téléphone aux riverains. Un dispositif mis en place après la tempête Xynthia. Depuis mercredi, la vigilance reste de mise dans ce quartier pour prévenir la montée du niveau du Brivet. Les riverains attendent la construction d'une digue pour fin 2014.

Catastrophe naturelle : la polémique

Polémique. La demande de classement en catastrophe naturelle formulée par les professionnels de la plage fait grincer certaines dents. Notamment celles de l'association guérandaise Vert Pays Blanc et Noir qui s'interroge sur « ces constructions en dur, illégalement implantées sur le domaine public maritime car non démontées l'hiver comme l'exige le décret plage dès lors que ces établissements ouvrent moins de 48 semaines d'affilée par

an ». L'association estime que « la nature reprend ses droits ». « Va t-on persister dans l'erreur ? ». Une situation qui pourrait peser sur la décision de l'État pour le classement en catastrophe naturelle. Mais à La Baule, les professionnels comme la Ville soulignent que ces établissements contribuent largement à la notoriété de la station balnéaire. Avec un enjeu économique et touristique.